



COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2017

Compte de résultat consolidé		
KMAD	Exercice 2017.06	Exercice 2016.06
Chiffre d'affaires	1 708 979	1 615 855
Autres produits de l'activité	209 277	77 582
Produits des activités ordinaires	1 918 256	1 693 437
Achats	-1 546 513	-1 359 022
Autres charges externes	-123 808	-128 667
Frais de personnel	-85 934	-93 209
Impôts et taxes	-23 847	-35 431
Amortissements et provisions d'exploitation	-83 613	-141 188
Autres produits et charges d'exploitation	954	13 419
Charges d'exploitation courantes	-1 862 761	-1 744 098
Résultat d'exploitation courant	55 495	-50 661
Cessions d'actifs		
Résultats sur instruments financiers	-629	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-65	-9 007
Autres produits et charges d'exploitation	-694	-9 007
Résultat des activités opérationnelles	54 801	-59 668
Produits d'intérêts	1 903	5 107
Charges d'intérêts	-4 427	-8 446
Autres produits et charges financiers	-11 541	1 180
Résultat financier	-14 065	-2 159
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	40 736	-61 827
Impôts sur les bénéfices	-29 136	-8 634
Impôts différés	9 916	8 998
Résultat net des entreprises intégrées	21 516	-61 463
Intérêts minoritaires	69	-185
Résultat net - Part du groupe	21 447	-61 278
Résultat net par action en dirhams	5,50	-15,71
- de base	5,50	-15,71
- dilué	5,50	-15,71
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	5,50	-15,71
- de base	5,50	-15,71
- dilué	5,50	-15,71

Etat du résultat global consolidé		
En millions de dirhams	Exercice 2017.06	Exercice 2016.06
Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre		
Résultat de l'exercice	21,5	-61,5
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	21,5	-61,5
Dont Intérêts minoritaires	0,1	-0,2
Résultat net - Part du Groupe	21,4	-61,3

Tableau de variation des capitaux propres consolidés							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	390 000	1 604	1 615 449	-62 084	1 944 968	1 796	1 946 764
Affectation du résultat de l'exercice N-2			-62 084	62 084	-		-
Dividendes versés							-
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				-62 470	-62 470		-62 470
Autres mouvements			3 927		3 927	-211	3 716
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017	390 000	1 604	1 557 291	-62 470	1 886 425	1 585	1 888 010
Affectation du résultat de l'exercice N-1			-62 470	62 470	-		-
Dividendes versés							-
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				21 447	21 447		21 447
Autres mouvements						69	69
Situation à la clôture de l'exercice 2017.06	390 000	1 604	1 494 821	21 447	1 907 872	1 654	1 909 526

Etats de la situation financière		
Actif (En KMAD)	Exercice 2017.06	Exercice 2016.12
Immobilisations incorporelles	6 961	7 765
Immobilisations corporelles	1 522 393	1 598 279
Autres actifs financiers	40 055	40 076
Impôts différés actifs	144 397	140 246
Actifs non-courants	1 713 806	1 786 366
Autres actifs financiers courants	110	739
Stocks et en-cours	931 866	688 730
Créances clients	766 696	379 588
Autres débiteurs courants	353 743	271 416
Trésorerie et équivalent de trésorerie	461 968	554 534
Actifs courants	2 514 383	1 895 007
TOTAL ACTIF	4 228 189	3 681 373
Passif (En KMAD)	Exercice 2017.06	Exercice 2016.12
Capital	390 000	390 000
Primes d'émission et de fusion	1 604	1 604
Réserves	1 494 821	1 557 291
Résultats net part du groupe	21 447	-62 470
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 907 872	1 886 425
Intérêts minoritaires	1 654	1 585
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 909 526	1 888 010
Provisions non courantes	107 451	107 451
Avantages du personnel	87 635	84 730
Impôts différés passifs	294 644	300 409
Autres créditeurs non courants	33 737	33 737
Passifs non courants	523 467	526 327
Provisions courantes	500	500
Dettes financières courantes	568 308	200 721
Dettes fournisseurs courantes	913 383	869 364
Autres créditeurs courants	313 005	196 451
Passifs courants	1 795 196	1 267 036
TOTAL PASSIF	2 318 663	1 793 363
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	4 228 189	3 681 373

Etat des flux de trésorerie consolidé		
En KMAD	Exercice 2017.06	Exercice 2016.06
Résultat net de l'ensemble consolidé	21 516	-61 463
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	82 682	80 562
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	629	
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	104 827	19 099
Elim. de la charge (produit) d'impôt	19 220	-364
Elim. du coût de l'endettement financier net	4 427	8 446
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	128 474	27 181
Incidence de la variation du BFR	-552 558	112 494
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-29 136	-8 634
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-453 220	131 041
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 087	-6 909
Variation des autres actifs financiers	21	27
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
Intérêts financiers versés	-4 427	-8 446
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-7 493	-15 328
Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin.		-12 348
Variation des comptes courants associés	560	560
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	560	-11 788
Variation de la trésorerie	-460 153	103 925
Trésorerie d'ouverture	353 813	219 192
Trésorerie de clôture	-106 340	323 117
Variation de la trésorerie	-460 153	103 925



COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2017

RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Référentiel comptable retenu

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 30 Juin 2017 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement ;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 30 Juin 2017.

4.2 Périmètre de consolidation

	30 Juin 2017			31 Décembre 2016		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. . .
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises; et
 - au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).
- Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales. Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

6. Périmètre de consolidation au 30 JUIN 2017

	30 Juin 2017			31 Décembre 2016		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdelatif Ben Kadour
20550 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui - BP 551
Nador

Deloitte
239, Boulevard Zerktouni
5^{ème} étage
Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE
DU GROUPE SONASID AU 30 JUIN 2017**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et une sélection des notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.909.526 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 21.516.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe Sonasid) arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Casablanca, le 21 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNEST & YOUNG
Hicham Dhoit
Associé

Deloitte Audit
239, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
(05) 22 22 40 25/26/34/81
Fawzi Dhta 05 22 22 40 78
Associé